

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W19-523778

(98292)

<input type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent (e) 7889			
Matricule :		Société : RAM	
<input checked="" type="checkbox"/> Actif		<input type="checkbox"/> Pensionné(e) EL MRAIBET	
Nom & Prénom : OUSSAMA			
Date de naissance :			
Adresse : N 96 VILLAGE PILOTE DAR BOUAZZA CASA			
Tél. : 0662 787 331		Total des frais engagés : 1320,77 Dhs	

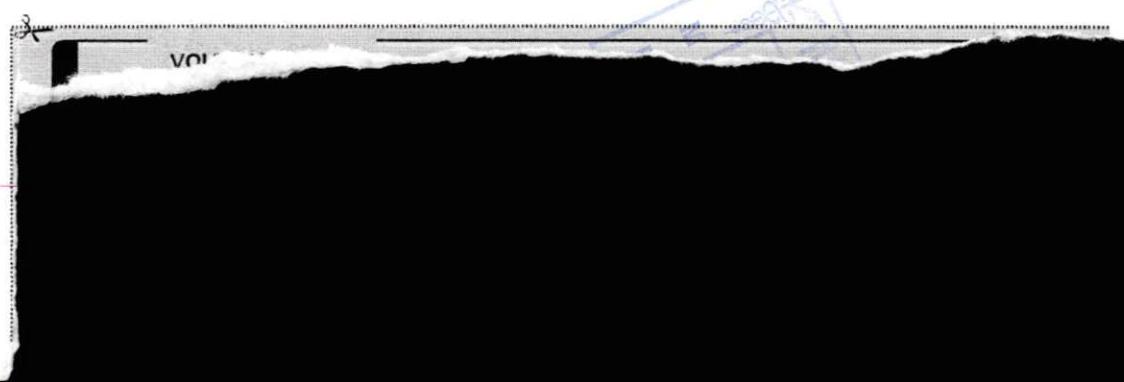
Cadre réservé au Médecin			
Cachet du médecin : Dr ESSARRAJ HOUUDA Médecine Générale Lot El Ansan N°123 Dar Bouazza Tél : 0522 29 09 12			
Date de consultation : 04/12/2011			
Nom et prénom du malade : EL MRAIBET ABD Age : 41			
Lien de parenté : <input type="checkbox"/> Lui-même <input type="checkbox"/> Conjoint <input checked="" type="checkbox"/> Enfant			
Nature de la maladie : maladie			
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :			
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.			

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : **06/12/2011**

Le : **06/12/2011**

Signature de l'adhérent(e) : 



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

EXECUTION DES ORDONNANCES

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
ORATOIRE DU DR. M. BOUAZZA 23 Lot. Sahel Dar Bouazza CASABLANCA TÉL : 05 22 74 27 39	06/19/11	B780 + PAUL	860.00 Dhs

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

VISLET ADHESIVE

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Médecine Générale

Echographie

Diplôme en gynécologie

obstétrique et infertilité

de l'université de Bordeaux France



الطب العام

الفحص بالصدى

شهادة طب النساء

متابعة الحمل صعوبات الاتجاح و العقم

من جامعة بوردو فرنسا

Ordonnance

Casablanca, le 04/12/2021 الدار البيضاء، في

EL TRISET 181 R

Pharmacie Al Hamdolillah

Dr. ZAID Hafida

N°123 Lot. Ansari Dar Bouazza

Casablanca

Tél: 0522 29 09 12

Dr Houda

32,5 د

س ١٣٢

SL

Dr ESSARRAJ HOUDA

Médecine Générale

Lot. EL ANSARI N°123 Dar Bouazza

Tel: 0522 29 09 12



Médecine Générale
Echographie
Diplôme en Gynécologie
Obstétrique et Infertilité
de l'université de Bordeaux France

الطب العام
الفحص بالصدى
شهادة طب النساء
متابعة الحمل صعوبات الانجاب والعقق
من جامعة بوردو فرنسا

Ordonnance

Casablanca, le : ٤٧٢٢١ الدار البيضاء، في :

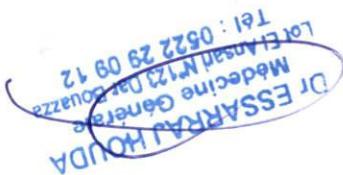
EL DRAZER ABIS

Fentur envie

Usage de la pilule

MS - Rég

Laboratoire Dar Bouazza
N° 23 Lot. Sahel Dar Bouazza
CASABLANCA
Tél : 0522.29.09.12





Ordonnance

Casablanca, le

07/12/2021

الدار البيضاء، في

EL MRAÏE ABÉR

- Dose 150 mg x 2

file

(S.V)

Sup 1/1

pt. 3ml

PPV: 49,60 DH
LOT: 21G28
EXP: 07/2024

par relais

file

10/12/2021
Dr. ESSARRAJ HOUDE
Lot. El Ansari N° 123 Dar Bouazza
Casablanca
Tél. 0522.29.09.12

(S.V)

89,50
a Dr. Houda
Total = 2781,20

10/12/2021
Dr. ESSARRAJ HOUDE
Lot. El Ansari N° 123 Dar Bouazza
Casablanca
Tél. 0522.29.09.12

PPC: 89,50 DH

Dr ESSARRAJ HOUDA
Médecine Générale
Lot. El Ansari N° 123 Dar Bouazza
Casablanca
Tél. 0522.29.09.12

PPC: 89,50 DH

دار يوزة تجزنة الأنصاري رقم 123 - الطبق الأول - الدار البيضاء - الهاتف: 0522.29.09.12

Dar Bouazza Lot. El ANSARI N° 123 - 1^{er} étage - Casablanca - Tél. : 0522.29.09.12

Facture

N° facture : 2021-5371

Édité le : 23/12/2021 15:47:43

Patient : Mlle EL MRABET Abir

Date prélèvement : 06/12/2021

Analyses	Valeur en B	Montant
NUMERATION FORMULE SANGUINE	80	107,20
Ferritine	250	335,00
VITAMINE D (25 Hydroxycholécalciférol) - D2 + D3	450	603,00
Total B	780	1 045,20
APB	25,0	25,00
Déplacement		0,00
Remise		210,20
Total		860,00

Arrêtée la présente facture à la somme de : Huit cent soixante dirhams***

Laboratoire Dar Bouazza
N° 23 Lot. Sahel Dar Bouazza
CASABLANCA
05 22 29 27 39



Casablanca, le 06/12/2021

Compte rendu d'analyses

Dossier N° : 061221-038 Pvt du: 06/12/2021 10:04

Nom : Mlle EL MRABET Abir

Demandé par Dr : HOUDA ESSARRAJ

Page : 1/2

HEMATOLOGIE

Valeurs Usuelles

Antériorité

NUMERATION FORMULE SANGUINE

(Technique : Sysmex XS-1000i)

Erythrocytes	:	4,54	M/ μ l	(4 - 5,4)
Hémoglobine	:	13,30	g/dl	(12 - 16)
Hématocrite	:	37,90	%	(35 - 47)
VGM	:	83,48	fL	(85 - 95)
TCMH	:	29,30	pg	(27 - 32)
CCMH	:	35,09	g/dl	(32 - 36)
Leucocytes	:	9620	/mm ³	(4000 - 10000)

FORMULE LEUCOCYTAIRE

Polynucléaires Neutrophiles	:	65,7 %	Soit	6320/mm ³	(1500 - 7000)
Polynucléaires Eosinophiles	:	2 %	Soit	192/mm ³	(Inférieur à 400)
Polynucléaires Basophiles	:	0,2 %	Soit	19/mm ³	(Inférieur à 150)
Lymphocytes	:	25,4 %	Soit	2443/mm ³	(1500 - 4000)
Monocytes	:	6,7 %	Soit	645/mm ³	(40 - 800)
PLAQUETTES	:	257,00	10 ³ / μ l		(150 - 400)

BIOCHIMIE

Valeurs Usuelles

Antériorité

Ferritine	:	17,34	ng/ml	(12 - 250)
-----------	---	-------	-------	--------------

(Technique : ELFA Mini Vidas Biomérieux)

Laboratoire Dar Bouazza
N° 23 Lot. Sahel Dar Bouazza
CASABLANCA
Tél : 05 22 29 27 39

Mlle EL MRABET Abir

Dossier N° : 061221-038

Page : 2/2

VITAMINES

Valeurs Usuelles

VITAMINE D (25 Hydroxycholécalciférol) - D2 + D3 14,10 ng/ml

(Technique : ELFA Mini Vidas Biomérieux)

Déficient : < 20 ng/ml

Insuffisant : 20 à 29 ng/ml

Suffisant : 30 à 100 ng/ml

Toxicité potentielle : > 100 ng/ml

Antériorité
du réc

Laboratoire Dar Bouazza
N° 23 Lot. Sahel Dar Bouazza
CASABLANCA

TEL: 05 22 29 27 39

Nous vous remercions de votre confiance

📍 N 23, Lot Sahel, Dar Bouazza, Casablanca ☎ 05 22 29 27 39 Dr. BAHRI Leyla 05 22 96 57 60

✉ laboratoiredarbouazza@gmail.com IF:20749662 - Pat. :32928202-ICF: 0018999210000001